



Limoges, le 16 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 147 – Aménagement à 2 x 2 voies au nord de Limoges

Concertation publique

L.103-2 Code de l'Urbanisme

Le projet « RN147 – aménagement à 2 x 2 voies au nord de Limoges », dans la Haute-Vienne, est inscrit au volet mobilité multimodale du Contrat de Plan État Région (CPER) 2015-2020.

Dans le cadre de l'élaboration du projet, une concertation au titre de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme est engagée pour consulter le public et recueillir ses observations sur les propositions d'aménagement.

Cette phase de concertation servira de point d'appui pour le choix de la variante et pour les suites à donner au projet, notamment la poursuite des études préalables, pour l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique.

La concertation publique se déroulera :

du 18 novembre au 19 décembre 2016

Un dossier de concertation, accompagné d'un registre permettant de collecter les contributions écrites, sont mis à la disposition du public dans les communes impactées par les futurs aménagements : Chaptelat, Couzeix, Nieul et Saint-Jouvent.

Le dossier de concertation est également téléchargeable sur le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

Par ailleurs, un formulaire en ligne est ouvert sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pendant la durée de la concertation, pour recueillir directement les avis.

Enfin, une réunion publique est organisée à :

Couzeix, le 28 novembre 2016 au centre culturel à 20h30

Contact service communication sur pref-communication@haute-vienne.gouv.fr
ou tél 05 55 44 17 50